

Service émetteur :

Observatoire

Nom du marché :

Enquête sur le tourisme nocturne

Type de marché :

Procédure adaptée pour un marché estimé entre 25 000 €HT et 90 000 €HT

Publication le 19/07/2018

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

Office du Tourisme et des Congrès de Paris (Association loi 1901)

144 boulevard macdonald

75019 Paris – France

www.parisinfo.com

Correspondant : Thomas Deschamps

Responsable de l'Observatoire

Tel : 01 49 52 53 67

tdeschamps@parisinfo.com

CONTEXTE

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) est une association - Loi 1901 – de droit privé, créé en 1971 par la Ville de Paris et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Personne morale de droit privé, financée majoritairement sur fonds publics, elle est une «entité adjudicatrice » soumise aux règles de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Son directeur général, **Nicolas Lefebvre**, est habilité pour la représenter et agir utilement dans le cadre de l'exécution du contrat auprès de leur titulaire.

L'OTCP a pour mission d'accueillir et informer les visiteurs de la capitale et de promouvoir la destination Paris en France et à l'international. C'est une plateforme d'échanges avec les professionnels du tourisme parisien (hôteliers, cabarets, restaurants, guides, lieux évènementiels...), dont plus de 2 000 adhèrent chaque année à l'association.

En partenariat avec les acteurs de la nuit parisienne, l'Observatoire économique du tourisme parisien, service de l'Office du tourisme et des congrès de Paris (OTCP), souhaite mener une enquête permettant de mesurer le poids et les retombées économiques du tourisme nocturne à Paris.

PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE DE L'OTCP

L'observatoire économique du tourisme parisien recueille et analyse l'information statistique permettant de décrire l'activité touristique. Il s'attache à identifier et accompagner les nouvelles tendances du tourisme à Paris. Il mène des enquêtes permettant aux professionnels de se positionner au sein de leur secteur et de mieux répondre à la demande.

Les informations ainsi recueillies font l'objet de restitutions auprès des professionnels du tourisme. L'Observatoire constitue par ailleurs des dossiers de synthèse concernant différents aspects de la vie touristique parisienne (restauration, hébergements pour jeunes etc.).

Carrefour de l'information touristique parisienne, l'Observatoire est une interface entre les professionnels du tourisme, le milieu universitaire mais également avec les journalistes. Il travaille en réseau avec d'autres villes françaises et européennes afin d'échanger sur les bonnes pratiques et positionner Paris dans la compétition touristique internationale.

CONTEXTE DE L'ETUDE

Le Grand Paris est une métropole éminemment touristique. Elle a évolué avec son époque et a été pionnière dans l'accueil du tourisme de masse. Depuis longtemps, le tourisme à Paris est un secteur qui est identifié comme source de revenus mais également de rayonnement à l'international.

Comptant 120 000 chambres, le parc hôtelier du Grand Paris figure parmi les plus importants et les plus denses au monde. Avec un taux d'occupation de 75 % à l'année, les hébergements parisiens accueillent des touristes provenant du monde entier. Depuis une quinzaine d'année, de nouveaux pays émetteurs contribuent à alimenter le mix clientèle de la capitale et ses environs et à grossir les recettes touristiques.

Parallèlement, de nombreuses villes autour du globe souhaitent aujourd'hui profiter de la croissance du nombre de touristes étrangers voyageant dans le monde (plus d'1 milliard en 2017). Afin de ne pas perdre trop de part de marché et conserver son avance, Paris doit savoir séduire un nombre de clientèles croissant. L'émergence de nouvelles destinations touristiques à travers le monde pousse ainsi Paris à analyser son image en détail et à identifier les éléments d'attractivité qu'elle pourrait valoriser davantage. La nuit festive est l'un de ces éléments.

Les professionnels de la Nuit fédérés au sein du Collectif Action Nuit, ainsi que le Pôle d'Excellence Nuit du MEAE, met en avant la nécessité d'une étude sur les retombées économiques générées par l'activité touristique nocturne.

Dans le cadre de son schéma de développement touristique, la Mairie de Paris souhaite faire de Paris une destination festive en améliorant la communication sur cette thématique et en créant une signature pour les nuits parisiennes.

OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE

Le présent appel à concurrence a pour objet de recueillir des candidatures de prestataires de services expérimentés dans la réalisation d'enquêtes et d'analyses.

Les deux objectifs de l'étude envisagée par l'OTCP et les acteurs de la nuit sont d'une part de mieux connaître les pratiques des touristes concernant les activités nocturnes se déroulant entre 19h et 6h du matin dans le Grand Paris et d'autre part d'estimer le poids de la clientèle touristique dans ce secteur. L'analyse de l'étude menée doit comporter des recommandations visant à mieux valoriser la nuit à Paris auprès des touristes.

L'OTCP et ses partenaires souhaitent, à la lecture des résultats de cette enquête, savoir quelles sont les expériences festives des touristes la nuit dans le Grand Paris, leur perception et niveau de connaissance de ce secteur ainsi que leurs niveaux de dépenses. Il s'agira d'avoir une analyse par type de lieux mais également, si l'échantillon le permet, par type de clientèle (âge, nationalité etc.).

PERIMETRE DE LA MISE EN CONCURRENCE

◆ **Périmètre de l'étude**

Il s'agit d'avoir une vision précise des pratiques concernant un secteur assez diversifié, puisque par nuit parisienne s'entendent tous les événements et manifestations liés au spectacle vivant : concerts (rock ou classique), représentations théâtrales, cabarets, festivals, discothèques / clubs avec DJ. Cela exclu en conséquence la restauration et les bars, le cinéma, ou encore les nocturnes de musées.

L'OTCP doit pouvoir, à l'issue de cette étude, qualifier les activités nocturnes des touristes en fonction de leur plébiscite auprès des touristes de l'échantillon tout en étant attentif aux signaux faibles susceptibles d'aboutir à des pistes de développement de l'attractivité du secteur.

◆ **Cible**

La cible de cette enquête sont les touristes français et étrangers (principalement européens et américains) ayant déjà eu une expérience de la nuit festive à Paris (city breakers, repeaters etc.). Il s'agira donc de personnes dont le domicile principale n'est pas situé en Ile-de-France et passant au minimum une nuit hors de chez eux lors de leur séjour dans le Grand Paris. Il s'agira néanmoins de différencier le tourisme de loisirs étrangers du tourisme de visites familiales dont les usages et pratiques sont différents.

◆ **Mise en œuvre de l'étude**

L'interrogation de la cible se fera de façon à atteindre au mieux les objectifs de l'étude. Les répondants sont donc libres de choisir le dispositif qu'ils jugeront le mieux adapté à ce type d'enquête, tout en veillant à l'optimisation des coûts. L'Observatoire est conscient qu'une interrogation sur site, bien que plus coûteuse, est de nature à obtenir des résultats plus précis car sollicitant moins la mémoire. Il sait également qu'une interrogation online permet d'administrer un questionnaire plus long pour un coût moindre. Etant donné qu'il ne s'agira d'analyser qu'une seule composante du séjour touristique il conviendra donc de choisir le ou les modes d'interrogation permettant d'obtenir les réponses des touristes les plus précises. Un mélange de méthode de collecte peut être envisagé, pour peu que les règles d'échantillonnages soient respectées.

Afin d'aboutir à une estimation des retombées économiques de ces pratiques, des informations seront à collecter auprès des structures accueillant les touristes la nuit.

◆ **Représentativité de l'échantillon**

Chaque pays d'origine retenu devra être interrogé dans des proportions identiques. La nature de l'échantillon (probabiliste ou non probabiliste) pourra être discutée en fonction de la nature de l'enquête.

Il conviendra cependant de s'assurer d'interroger un échantillon étant déjà venu à Paris et ayant expérimenté la nuit parisienne.

Seuls les adultes de 18 ans à 40 ans seront à interroger.

Idéalement, chaque échantillon par nationalité/origine devra éviter les déséquilibres et surreprésentations de certains éléments de la population. Cette harmonie devra particulièrement s'appliquer aux critères de revenus du ménage de l'individu interrogé ainsi qu'à sa situation familiale. La variété des profils est un élément important à maintenir dans la tenue de cette enquête.

◆ **Questionnaire**

Le ou les questionnaires nécessaires à l'interview des touristes sera à bâtir avec l'Observatoire afin d'être sûr que l'interrogation de l'échantillon soit à même d'apporter les réponses espérées. L'entreprise choisie devra se charger de son/leurs administration : traduction des questionnaires, intégration en ligne, recrutement d'enquêteurs, relance pour atteindre le quota demandé, dépouillement et agrégation des données etc.

◆ **Coût de l'étude**

L'OTCP sera l'interlocuteur de l'entreprise retenue pour mener cette étude. Cette dernière sera cependant cofinancée. Le montage financier n'est pour l'instant pas encore aboutit. Pour l'instant, l'OTCP table sur un montant global de l'enquête pouvant varier de 50K€ à 80K€.

◆ **Rendu de l'étude**

L'OTCP souhaite qu'à l'issue de l'interrogation des touristes un certain nombre de document lui soit remis :

- Un rapport détaillé ;
- Un rapport synthétique dont une partie sous infographie a utiliser à des fins de communication;
- La base de données collectées avec les tris croisés sous format excel.

REPONSE ATTENDUE

L'entreprise retenue devra disposer d'un fichier d'interviewés permettant si besoin une telle interrogation et être rompue à l'usage des méthodes de traitement statistiques d'une telle enquête.

Le PRESTATAIRE devra présenter rapidement sa société (ses missions, le nombre de salariés, son chiffre d'affaires, sa date de création...) et mettre en avant quelques références sur des missions comparables, permettant à l'acheteur de s'assurer **des garanties professionnelles, techniques et financières du candidat.**

Son offre :

Elle comprendra :

- 1 - Le détail du dispositif envisagé afin d'atteindre les objectifs de l'enquête
- 3 - Les justifications sur les types d'interrogations ainsi que sur les tailles d'échantillon préconisés ;
- 4 - Une proposition financière détaillée des différentes étapes de l'enquête ainsi que celui lié à l'administration de questionnaires (traduction, intégration en ligne etc.) ou ayant trait à la taille de l'échantillon interrogé;
- 5 - Le coût de la rédaction d'un rapport de synthèse ;
- 6 - Le coût total pour chacun des scénarii proposés ;
- 7 - Un planning détaillé des opérations.
- 8 - une proposition de contrat

DELAIS DE LA REPONSE

La date de réponse souhaitée, quant à l'intérêt du prestataire et aux premiers éléments de son offre, est fixée **AVANT LE 27/08/2018**. Le prestataire durant ce délai pourra poser toutes les questions qu'il souhaite. Celles-ci ainsi que la réponse à cet appel à concurrence devront être adressées par mail à Thomas DESCHAMPS (tdeschamps@parisinfo.com).

MODALITES D'ETUDE DE L'OFFRE & RECOURS A LA NEGOCIATION

L'OTCP prévoit d'avoir recours à la négociation, en se réservant toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

En cas de négociation, celle-ci ne sera menée qu'avec les prestataires, capables de fournir la prestation indiquée avant le **27/08/2018**.

Les critères de choix sont :

- Compréhension et formalisation de la problématique : 20 %
- Pertinence du dispositif proposé pour atteindre les objectifs : 30 %
- Coût du dispositif : 40 %
- Calendrier proposé : 10 %

Le contrat est piloté à l'OTCP par l'Observatoire

A réception des offres, si besoin, des réunions de négociation et d'échange pourront être planifiées entre **28/08/2018 et le 07/09/2018**. Les réponses aux candidats seront communiquées en semaine 37.